

Profil de certification

Unité de compétence N°1

« ASSURER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE MAINTENANCE DE BASE »

Associée au métier d'Ouvrier polyvalent /Ouvrière polyvalente

Préambule :

L'épreuve de validation des compétences du présent métier est développée pour répondre à la demande du Conseil Régional de la Formation (CRF).

1. Organisme certificateur :

<p>Consortium de validation des compétences rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles</p>	<p>Gouvernements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement de la Communauté française - Gouvernement de la Région wallonne - Commission communautaire française
---	--

2. Références :

- ROME V3 : /
- REM : I1203 - Maintenance des bâtiments et des locaux

3. Appellations associées :

- Agent / Agente d'entretien des bâtiments et espaces collectifs
- Agent d'entretien maintenance polyvalent / Agente d'entretien maintenance polyvalente en collectivité
- Personnel de l'entretien des installations du bâtiment
- Agent / Agente d'entretien du bâtiment

4. Définition du métier :

L'ouvrier polyvalent effectue des réparations, des entretiens et des maintenances élémentaires des installations et des espaces à usage collectif (établissements scolaires, locaux communaux, maisons de repos et de soins, ...).

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
Ouvpoly1	Profil de certification	Version finale	30/03/2022	Page 1 sur 3

Sur base d'un planning, cette personne, effectue ces différentes tâches à l'extérieur et à l'intérieur de locaux, à l'aide d'outils manuels ou mécaniques tout en respectant les règles de sécurité en vigueur. Ceci dans les limites de ses compétences et selon un cahier des charges établi par le responsable

Elle s'occupe, entre autres :

- D'effectuer des petits travaux de remplacement de consommable en électricité (fusible, ampoule...)
- D'effectuer des petits travaux de réparation des murs et des sols (plafonnage, cimentage, peinture...)
- D'effectuer le remplacement d'équipement sanitaire défectueux (WC, évier, miroir, porte-savon...)
- De régler et d'entretenir les menuiseries existantes y compris la serrurerie et la quincaillerie.

Il intervient seul ou en équipe, et toujours sous la responsabilité d'un encadrant.

Il veille à la sécurité de la zone de travail et des personnes et avise son responsable au moindre problème rencontré.

L'évolution du métier peut nécessiter l'utilisation d'outils numériques.

5. Liste des activités-clés et des compétences associées :

Code	Activités-clés (max 10)	Code	Compétences (2-10/AC)
01	Assurer la préparation du travail	01.01	Prendre connaissance du planning de la journée (horaires, secteur, objectifs attendus, délais)
		01.02	Identifier le matériel et l'outillage nécessaire à la mission
		01.03	Préparer l'équipement, l'outillage et ses accessoires
		01.04	Vérifier le bon fonctionnement du matériel
		01.05	Appliquer une procédure de gestion de stock (entrée et sortie)
02	Assurer des travaux de montage et de réparation simples	02.01	Préparer le chantier
		02.02	Protéger le chantier
		02.03	Préparer les surfaces à traiter
		02.04	Préparer les travaux d'application de la couche de finition
		02.05	Colmater une surface endommagée (fissures, trou ,...)
		02.06	Appliquer une finition sur une surface après réparation (enduit, peinture , papier peint ...)
		02.07	Monter et démonter un meuble en kit
		02.08	Agencer le mobilier des locaux (salles de réunion/classe...)
		02.09	Clôturer le chantier (nettoyer, évacuer et trier les déchets)
03	Assurer des travaux de maintenance simple	03.01	Préparer le chantier
		03.02	Protéger le chantier
		03.03	Localiser une déféctuosité sur les réseaux (électriques/hydrauliques et de gaz)
		03.04	Sécuriser l'infrastructure défectueuse (électriques/hydrauliques et de gaz)
		03.05	Remplacer un élément de quincaillerie sur une porte ou armoire (serrures et poignées)
		03.06	Réaliser des petits travaux de jardinage (arroser, tondre, désherber manuellement...)
		03.07	Déblayer et saler les voies d'accès interne
		03.08	Remplacer préventivement les pièces d'usure suivant un planning prédéfini
		03.09	Clôturer le chantier (nettoyer, évacuer et trier les déchets)
04	Assurer la maintenance de 1^{er} niveau de l'outillage	04.01	Nettoyer et ranger le matériel, les machines
		04.02	Vérifier l'état de son matériel après usage

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
Ouvpoly1	Profil de certification	Version finale	30/03/2022	Page 2 sur 3

		04.03	Constater les défauts et la nécessité d'un entretien préventif du matériel(*)
		04.04	Référer les défauts et les demandes d'entretien à son supérieur

(*) cette compétence n'est pas évaluée lors de l'épreuve

6. Définition de(s) Titre(s) de compétence :

UC 1	Intitulé de l'Unité de compétence n°1 : ASSURER DES TRAVAUX DE RÉPARATION ET DE MAINTENANCE DE BASE	
	AC 1	Assurer la préparation du travail
	AC 2	Assurer des travaux de montage et de réparation simples
	AC 3	Assurer des travaux de maintenance simples
	AC 4	Assurer la maintenance de 1er niveau de l'outillage

Justification de la logique de définition de Titres :

Tout en ayant à l'esprit qu'il fallait se fixer une limite sur la polyvalence, les travaux se sont focalisés sur des activités qui sont les plus représentatives du métier.

Le fait d'avoir développé une seule UC, correspond aux compétences qu'un ouvrier polyvalent devrait maîtriser dans une entité publique (école, asbl etc..).

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
Ouvpoly1	Profil de certification	Version finale	30/03/2022	Page 3 sur 3